Urbanisme et finances étaient au rendez-vous du conseil municipal de jeudi soir. L'occasion d'évoquer le programme de requalification au Pouldu, à la faveur de l'achat d'une parcelle.

Six abstentions, 21 voix pour. Le conseil municipal, réuni jeudi soir, a voté l'acquisition d'une parcelle de plus de 3 200 m² à la SCI des Dunes. La parcelle est située au Pouldu, en face de l'office de tourisme et proche du boulodrome. Une situation stratégique pour la future requalification urbaine de ce quartier projetée en lien avec Quimperlé communauté. La parcelle sera achetée au prix de 15 € le m², soit un total de près de 49 000 €.

Meilleure maîtrise des aménagements

« L'acquisition de cette parcelle, précise Denez Duigou, adjoint en charge de l'urbanisme, **permettrait une meilleure maîtrise publique des aménagements envisagés : cheminements doux, stationnements, accueil de manifestations estivales entre autres. »**

Cette acquisition a ouvert le débat sur la requalification du quartier envisagée par la commune. Françoise-Marie Stritt, de la liste d'opposition Vivre ici, lance la première salve et pose la question du classement ou de la constructibilité du terrain.

« Oui, le terrain est constructible, répond Denez Duigou. **Il n'y aura que des cheminements doux et des aménagements de parking. La commune fait l'acquisition de cette parcelle dans le cadre de l'aménagement du Pouldu, pour des animations. »** Le projet vient en complément de celui, encore discuté, de Quimperlé communauté autour de l'office de tourisme et son réaménagement. Selon les informations données par le maire lors de la session sur l'état d'avancement du projet communautaire, l'office de tourisme serait **« rafraîchi, relooké, mais il reste comme il est, sur la même surface ».**

Jacques Juloux resitue le projet dans le cadre de **« la requalification des espaces et d'une place de l'Océan qui se tourne vers la mer. Le but est d'améliorer l'accueil au Pouldu et sa visibilité ».**

L'achat de la parcelle, au fond près des arbres, face à l'office de tourisme entre dans le projet de requalification du Pouldu.

Béatrice GRIESINGER

Une étude archéologique à Saint-Maurice

Une voix contre, 26 pour que la municipalité fasse une demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles et du Département pour le projet « L'eau du lieu » sur le site abbatial de Saint-Maurice. (Chaque instance pourrait abonder à hauteur de 40 % du coût estimé à 27 000 €, la commune prenant 20 % à sa charge.

Présenté par Anne Maréchal, première adjointe et en charge de la culture, le projet pourrait lever certains secrets de l'abbaye. Joséphine Rouillard a travaillé à Saint-Maurice pendant la saison d'été. La saisonnière est aussi docteure en histoire médiévale. Elle a fait une découverte majeure relative au système hydrographique, **« certainement mis en œuvre par les moines cisterciens. Cette constatation a fait naître le projet L'eau du lieu qui doit permettre d'enrichir les connaissances du site grâce à des opérations de prospection pédestres et géophysiques ».**

C'est un système de recherches archéologiques non invasives et non destructrices qui peut permettre d'obtenir de nouvelles connaissances sur l'aménagement initial du site. La prospection se ferait en deux étapes. Le but est de détecter les fondations du cloître, des vestiges et des canalisations souterraines. Les conclusions seront rapportées lors d'un colloque au Portugal.

En bref

Six abstentions et 21 voix pour demander une subvention au conseil départemental et démarrer la deuxième phase du diagnostic de la Maison musée du Pouldu pour créer un centre d'interprétation, autour du peintre Gauguin. Unanimité pour la réalisation des travaux d'un coût d'environ 1,9 million d'euros du gymnase par les entreprises retenues après l'appel d'offres. Unanimité après l'attribution du marché de travaux pour le réseau chaleur pour un coût de près de 300 000 €.

Six abstentions et 21 voix pour une demande de subvention à la Drac pour l'espace annexe de la médiathèque.

Les Hauts de Sénéchal et les propositions de dénomination des rues ont fait réagir l'opposition qui aurait aimé voir dans la liste, des personnages locaux. Or, la thématique choisie est celle des humanistes du XXe siècle. On y trouve aussi bien l'abbé Pierre que Nelson Mandela, Joséphine Baker, Coluche, Martin Luther King, Simone Weil...

Unanimité pour confier l'assainissement collectif au Siter, pour préparer le transfert de compétence à Quimperlé communauté. Unanimité aussi pour prolonger l'assainissement collectif au Stervinou, à Doëlan, pour près de 15 000 €.

Le rapport sur l'eau, bon sur la quantité et la qualité, a été lu pour information.